

Paris, le 9 juillet 2020

Bureau de l'APF en visioconférence : les parlementaires francophones prêts à faire face aux conséquences de la Covid-19

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réuni le 6 juillet par visioconférence pour la première fois de son histoire compte tenu des restrictions liées à la crise sanitaire. Cette réunion, qui a rassemblé une trentaine de parlementaires francophones issus de quatre continents, s'est déroulée sous la présidence de M. Amadou Soumahoro, Président de l'APF.

Les échanges sur la situation sanitaire dans les différents pays et ses conséquences ont permis de révéler la fragilité de notre économie mondiale et les inégalités de nos sociétés, que la fracture numérique a exacerbées, de même que la mise en cause des institutions internationales jugées trop bureaucratiques.

« *Notre capacité à nous réunir malgré les restrictions dues à la pandémie est le signe de la vitalité de notre institution. Nous devons toujours veiller à maintenir le dialogue entre parlementaires pour renforcer le développement de l'espace francophone* » a affirmé Amadou Soumahoro, Président de l'APF, à l'ouverture du bureau.

« *L'interdépendance des conséquences de la crise demande aujourd'hui un travail en transversalité des différentes instances de l'APF pour gagner en agilité et en fluidité. Il faut remettre le politique au cœur de notre institution* » a insisté Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire.

Le plaidoyer politique de l'APF doit porter sur l'universalité de l'égalité des droits des humains, des vivants et de la planète, socle d'un nouvel ordre mondial.

Il est alors nécessaire, dans la logique du multilatéralisme que prône l'APF, « de changer de paradigmes et de méthodologie de travail » pour réussir l'après Covid 19.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.